



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBI

Nr 09128

0512	O		
Rapport d'inspection - Installation électrique domestic	que BT / TBT e	existante	
N° de rapport: 23/170130/06			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur Celti Coloco - Selfing	Ś		
Personne sur place : M. Bowwcode EAN de l'installation :	10		
Adresse de la visite: Mue feau MALeMF	ne, 20	- 4800	ENSI
Date de visite : 3 / 1/17 Date d'émission : 3 / 1/17 Références c	lient:		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗖 271 📈 276 bis et dérogations 🖾 271 b	ois 🗆 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :		0	
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du bran ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : ✓		A	9
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	nombre de circu	iits terminaux :	/
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositi	ifs		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		1	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		2	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		V	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $M\Omega$	1	1	
	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 2.63 Ω	- X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individ Manquements / Notes :	duel de l'agent SOC	COTEC BELGIUM	asbl.
wanquements / Notes .			
Voik ANNEXE			
2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			
		VIIVE SECTION AND AND A	
to be a made of a strong an experimentation of the community of the commun			ere or an all
AN SAME U		THE RESIDENCE OF SE	
<u>Conclusion</u> :			PA .
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain le délai prescrit par la reglementation en vigueur.	contrôle périodiqu	je est à effectuer	dans %
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.			
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exammême organisme en vue de compléter le dossier.	5 1		RAP/SOCOTEC-E273(h)/
, and the state of			

www.certigreen.be
Tél. 0471/580.708

28 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB

Nom et visa du demandeur pour réception :

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

CUFFARO Domenico (fr)/0215 - V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0787 23/1701306	
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. 	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : CARAGE	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Collect	
\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	le
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : coffiet + S.D.D PONT LUTI Neux NON Resconder	-)
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: 64R 460 A Abreuce de plan de tout faire de Minsternes de la Minsternes de baques de Toline de san de la faire	RAP/\$OC
le certains poste fixe. I le collect n'est	OJEC-ap
mont de colui-ci of for des prises de Co	nexe B7
Avon munies de broches de Terre, ilest sur de broncher des effareils de closse I.	TO (17)/0609-V
CUFFARO	1/1
some Domenico	